

Les subsides

J'ai pris l'initiative, monsieur le président, et je vous assure ne pas prétendre au monopole de la vérité, d'avoir déposé récemment, le 23 février, une motion au *Feuilleton* qui tente de réconcilier peut-être de façon abstraite ou du moins qui tente de susciter un débat sur un aspect, sur un créneau bien délimité de nos activités parlementaires, le système des comités. Je dois vous avouer que depuis quelques années et c'est dommage je désespère un peu de la Chambre, quand je parle de la Chambre je parle de la Chambre réunie ici avec tous les députés présents et je me suis plutôt porté sur le travail en comité. Pourquoi? Parce que là peut-être les groupes sont plus petits, les sujets sont plus précis, les media sont moins présents, peut-être parce que la partisanerie est moins de mise, là dans certains cas rares bien sûr, mais dans certains cas, peut-on encore parfois comme parlementaire jouer un rôle utile.

Je me suis donc concentré sur le système des comités qui, par ailleurs, et je tiens à le souligner, monsieur le président, ne fonctionne pas très bien, pour tenter de formuler un nouvel équilibre des forces en présence qui puisse respecter à la fois le rôle créatif du député auquel nous aspirons tous et d'autre part protéger les aspirations légitimes du gouvernement, puisque c'est le système qui est ainsi, de faire en sorte qu'il gouverne, et c'est d'ailleurs ce que le public s'attend qu'il fasse: qu'il gouverne. Je n'entrerai pas dans le détail de ma motion, monsieur le président, cela serait sans intérêt ici, mais je dis simplement que si nous voulons sérieusement, en discutant de réforme parlementaire, aspirer à ce rôle créatif qui est celui que nous devrions toujours jouer plutôt que simplement à l'occasion, il nous faudra tenter de nous donner un nouvel équilibre des forces.

Je donnerai simplement un indice de ce que peut être le Parlement. Le leader de l'opposition s'est référé au comité permanent de la main-d'œuvre et de l'immigration, sur lequel d'ailleurs j'ai eu le privilège de siéger, et qui effectivement avait fait de l'excellent boulot et qui avait débouché sur un projet de loi qui avait passé les étapes législatives assez rapidement à la Chambre.

● (1710)

J'ai aussi eu le privilège de siéger sur un des groupes de travail parlementaires que l'actuel gouvernement a mis de l'avant et que la Chambre a ratifié au début de ce Parlement. Je dois dire que c'est peut-être l'expérience la plus fascinante et certainement la plus constructive que j'aie vécue ici, et c'est sans doute le développement le plus constructif et le plus dynamique que la Chambre elle-même ait connu depuis aussi longtemps que ceux parmi les députés qui siègent ici depuis plus longtemps que moi probablement se souviennent. Pourquoi? Parce que des petits groupes ayant un mandat suffisamment bien délimité, ainsi que des ressources de travail suffisamment larges, et surtout un mandat qui fasse totalement abstraction des considérations partisans, ces groupes de parlementaires de sept se sont enfin dégagés des vieux réflexes et de ce poids absolument intolérable de la partisanerie et de l'esprit de parti pour enfin accomplir un travail parlementaire constructif. Et

l'on voit les résultats, ces rapports sur lesquels on peut discuter sur le fond et qui ont été reçus, je pense, avec soulagement par le Parlement et par le public en général.

Je terminerai simplement sur cette question, monsieur le président, parce que le temps court, que le chef de l'opposition officielle soulevait tantôt, donner plus de liberté aux députés dans leurs votes, autrement dit de dégager les députés des deux côtés de la Chambre des obligations partisans le cas échéant sur certains bills. C'est bien sûr qu'idéalement je suis entièrement d'accord, monsieur le président, et je le répète, j'ai applaudi le chef de l'opposition officielle lorsqu'il a fait cette suggestion, mais ne serait-ce pas mettre la charrue avant les bœufs, car qui dit l'abandon de ces paramètres partisans qui nous guident depuis si longtemps dit aussi que nous devrions acquérir de l'autodiscipline, et cette autodiscipline, monsieur le président, on ne se l'inventera pas. Il faudra que nous apprenions à nous autodiscipliner comme parlementaires. Nous avons été dans un carcan si longtemps qu'il faudra apprendre à être responsables en tant qu'individus. Et autant cet objectif de libérer les députés de ce carcan que le chef de l'opposition officielle semblait promouvoir est valable et j'y souscris, autant il faudrait mettre en œuvre des mécaniques nouvelles qui permettent aux députés, dans un premier temps, d'apprendre à travailler de façon individuelle, de façon constructive et en dehors de ces paramètres partisans qui les guident pour qu'enfin nous puissions déboucher sur cette proposition qui est fondamentale puisqu'il y va de l'essence même de ce qu'est le parlementarisme britannique, à savoir le gouvernement responsable. Et lorsque nous aurons atteint cette étape, cela voudra dire que la chambre est devenue adulte et qu'elle fonctionne dans les années 1980, et non pas simplement dans un passé où les choses étaient probablement plus simples.

Monsieur le président, je suis heureux que nous discutons de la réforme parlementaire. J'espère que le comité de la procédure et de l'organisation aura l'occasion de se pencher bientôt sur ce sujet, très bientôt même, et tout ce que je peux dire, c'est que j'espère que cette flambée de bonne foi qu'a suscitée la crise des deux dernières semaines ne s'éteindra pas dans quelques jours, que nous ne retombons pas dans la routine de simplement dire: Vous savez, la réforme parlementaire, ce sera pour une autre fois quand il y aura un plus grand consensus ou une plus grande confiance en la Chambre, car cette confiance, c'est justement par la réforme parlementaire que nous réussirons à l'obtenir, et non pas le contraire. Et il faut que tous les députés s'impliquent dans ce dossier le plus rapidement possible et il faut qu'il y ait le plus tôt possible des propositions tangibles qui puissent faire l'objet, comme disait le chef néo-démocrate tantôt, au moins d'expériences concrètes afin que nous soyons nous-mêmes comme députés revalorisés et que nous jouions un rôle utile ici.

[Traduction]

M. Friesen: Je crois qu'il reste une ou deux minutes au député. Accepterait-il de répondre à une question?

L'Orateur suppléant (M. Ethier): D'accord.